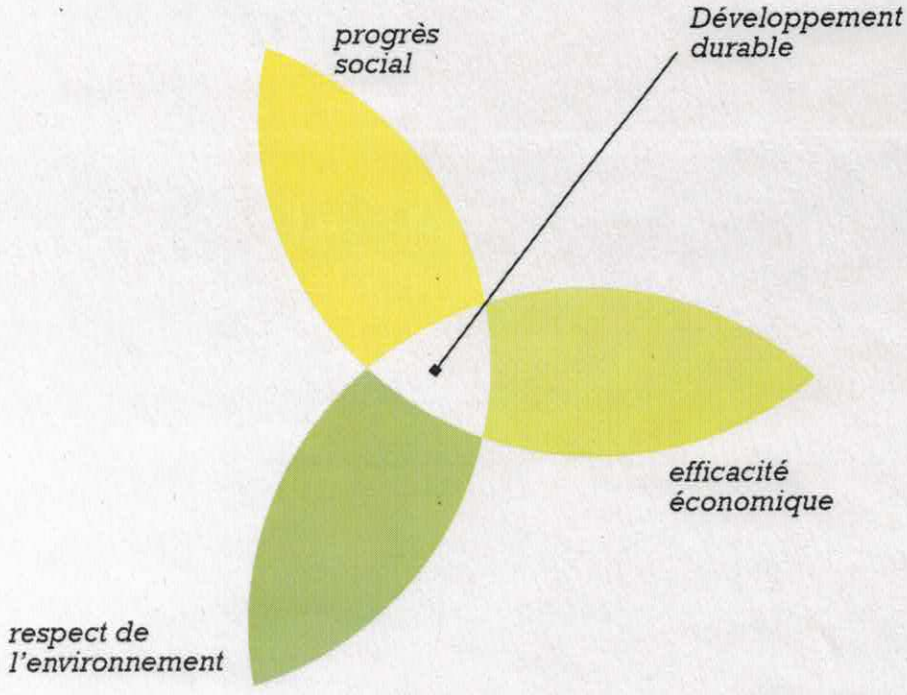
ACTE 5

CONTRAT DE PROGRES

IDEE ALSACE

2016 - 2019



I Présentation de notre entreprise

Notre activité	- Communication événementielle - Production de spectacles - Studio graphique (pour les événements ou en autonomie avec des clients directs).
Historique	- Création de l'entreprise en 1987, - Transmission de l'entreprise en 2014.
Faits et chiffres clés	- 4 salariés - Chiffre d'affaires 2013 : 1,3 M€
Nos motivations pour l'adhésion à la signature régionale	L'entreprise est engagée dans le Développement Durable dans le but : - D'intégrer la prise en compte des impacts sociétaux de l'activité en vue d'améliorer la performance globale de l'entreprise, - De répondre à la demande de certains clients en vue de proposer une offre plus adaptée. L'adhésion à Idée Alsace permet à l'entreprise de structurer et d'être accompagnée dans son engagement dans le Développement Durable.

II Nos engagements

Acte 5 s'engage :

- sur le pilier « Progrès social »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Assurer la Santé et le Sécurité des collaborateurs	1 mise à jour du Document Unique / an	Les collaborateurs de l'entreprise se déplacent régulièrement sur les événements organisés sur lesquels ils sont exposés à des risques de Santé et Sécurité au Travail.	- Rédaction du Document Unique, - Sensibiliser les collaborateurs aux risques de Santé et Sécurité au Travail.	2018	2017 : 1 mise à jour du Document Unique / an 2018 : 1 mise à jour du Document Unique / an 2019 : 1 mise à jour du Document Unique / an
Favoriser le dialogue et la concertation avec les collaborateurs	% des salariés permanents ayant bénéficié d'un entretien annuel	L'entreprise souhaite que ses collaborateurs aient la possibilité de s'exprimer, notamment quant à leur ressenti sur leur bien-être dans l'entreprise.	- Organiser et planifier les entretiens individuels, - Formaliser une grille d'entretien, - L'envoyer en amont aux collaborateurs pour préparation, - Envoyer un compte-rendu d'entretien individualisé.	2018	2017 : 100% 2018 : 100% 2019 : 100%

sur le pilier « Préservation de l'environnement »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Réduire la consommation énergétique Base 2014 : 8158 kWh / ETP	kWh / ETP	Limiter l'impact environnemental lié aux consommations énergétiques des locaux de l'entreprise.	- Poursuivre le suivi des consommations énergétiques, - Diminuer la température du chauffage, - Envisager d'isoler la baie vitrée de l'entrée des locaux.	2018	2017 : 7600 KWh /ETP 2018 : 7600 KWh /ETP 2019 : 7600 KWh /ETP

sur le pilier « Efficacité économique »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Mesurer la satisfaction des clients	% de missions conclues par une réunion client	Connaître la satisfaction des clients sur chaque prestation. Collecter les pistes d'amélioration de qualité des prestations de l'entreprise.	Proposer une réunion à chaque client à la fin de chaque mission.	2018	2017 : Mesure de l'indicateur 2018 : Objectif et plan d'actions 2019 : Objectif et plan d'actions
Favoriser les fournisseurs locaux (Alsace)	% de fournisseurs locaux	Participer au développement économique local.	Mesurer le taux de fournisseurs locaux.	2018	2017 : Mesure de l'indicateur 2018 : Objectif et plan d'actions 2019 : Objectif et plan d'actions

sur la Gouvernance

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Sensibiliser les collaborateurs au Développement Durable	Nombre de réunion / an dédiée au Développement Durable	Impliquer les collaborateurs dans l'engagement de l'entreprise en matière de Développement Durable.	Organiser chaque année une action de sensibilisation sur la thématique du Développement Durable	2018	2017 : 1 réunion / an dédiée au Développement Durable 2018: 1 réunion / an dédiée au Développement Durable 2019 : 1 réunion / an dédiée au Développement Durable
	% des collaborateurs ayant participer à des événements sur le Développement Durable		Communiquer aux collaborateurs les événements existants en matière de Développement Durable	2018	2017 : 60% 2018 : 80% 2019 : 100%

III Conclusion

Dans le cadre de son adhésion à IDEE ALSACE, Acte 5 s'engage à :

Engagement(s) sur le pilier **« progrès social »** : - Assurer la Santé et le Sécurité des collaborateurs - Favoriser le dialogue et la concertation avec les collaborateurs
Engagement(s) sur le pilier **« préservation de l'environnement »** : - Réduire la consommation énergétique
Engagement(s) sur le pilier **« efficacité économique »** : - Mesurer la satisfaction des clients - Favoriser les fournisseurs locaux (Alsace)
Engagement(s) sur la **« gouvernance »** : - Sensibiliser les collaborateurs au Développement Durable

Ce contrat est révisé annuellement.

Année 0
Fait le : 25.01.2016
Pour l'entreprise
Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE
Signature Alexandre Poirot

Révision Année 1
Fait le :
Pour l'entreprise
Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE
Signature Alexandre Poirot

Révision Année 2
Fait le :
Pour l'entreprise
Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE
Signature Alexandre Poirot

Révision Année 3
Fait le :
Pour l'entreprise
Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE
Signature Alexandre Poirot